



Capitale de Champagne  
**EPERNAY**



ORGANISATION DU MOTO CLUB D'EPERNAY



**REGLEMENT PARTICULIER DE L'ETAPE INTERMEDIAIRE DU CHAMPIONNAT DE France**  
**2019 en NATIONALE ET INTERNATIONALE**  
**Epernay samedi 13 juillet 2019**

**Art. 1 : ORGANISATION**

Le Moto-Club d'EPERNAY (dépt.51) organise le samedi 13 juillet, de 13 heures à minuit, un rassemblement comptant pour une étape intermédiaire du Championnat de France en Nationale et Internationale.

**Art 2 : CONDITION D'ADMISSION**

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers de 2 ou 3 roues motorisés et side-cars. Tout concurrent au Championnat de France doit être en possession d'une licence FFM 2019.

**Art. 3 : LIEU et FLECHAGE**

Accueil et pointage aura lieu au complexe sportif Parc Roger Menu, 51200 Epernay.  
Fléchage à partir des principaux axes routiers (Suivre "Moto").

**Art. 4 : CONTROLE D'ARRIVEE**

Pointage uniquement le samedi 13 juillet, de 13h00 à 17h00.

Tout pilote devra être en règle, en possession de son permis de conduire, carte verte et certificat d'immatriculation.

**Art. 5 : INSCRIPTION et TARIF**

Aucune inscription préalable, et l'inscription est gratuite pour tous les participants.

**Art. 6 : BALADE TOURISTIQUE**

Une balade Touristique sera proposé aux participants. Départ du Parc Roger Menu à 14 h 30.

**Art. 7 : CLASSEMENTS**

Pas de classement ni remise de prix

**Art. 8 : HEBERGEMENT**

Liste des gîtes et chambres d'hôte disponible sur le site Touristique de la commune d'Epernay (<http://www.ot-epernay.fr/preparer>)

Contact: Mr. Gilbert BRUGNON – [motoclubepernay@orange.fr](mailto:motoclubepernay@orange.fr) – 03 26 54 30 03

18/04/2019  
**LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND-EST**  
Zone Champagne-Ardenne  
7, Rue Chanzy  
51800 SAINTE MENEHOULD  
Tél. : 03 26 60 83 10



Pour pouvoir bénéficier du soutien financier à l'organisation, le rapport de clôture, **impérativement accompagné de la liste des participants**, doit être renvoyé à la ligue pour visa dans un délai de 15 jours.

Le rapport de clôture comprendra la liste des participants licenciés, leur numéro de licence, leur statut pilote ou passager ainsi que la catégorie de la motocyclette utilisée et la participation ou non à la balade.

**Important :**

Ce document permet un contrôle fiable sur le réel passage du participant à votre intermédiaire.

Seul le cachet du club ou de l'organisation sera pris en compte pour valider la participation à l'étape.

L'inscription effective et la participation sont obligatoires.

Le participant devra présenter son carnet au pointage F.F.M lors des CFT afin d'enregistrer effectivement ses participations.

**Information Club et / ou Organisation pour une étape intermédiaire .**

Nom du Moto-Club ou Organisation : Moto-Club d'Epervain

N° informatique : C...0339

Date de l'intermédiaire : du 13/07/19 au 1/1/19

Nom de l'intermédiaire : Defil' Romic

Lieu de l'intermédiaire : EPERVAIN Département : 51

Cachet du Moto-Club ou Organisation qui apparaîtra sur le Carnet de Pointage :\*

\* : Champs obligatoires.

Le club candidat à l'organisation d'une intermédiaire du Championnat de France de Tourisme prend l'engagement de respecter dans son intégralité le présent cahier des charges et de se conformer au règlement du Championnat de France de Tourisme.

Date : 18/4/19

Signature :  
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Lu et approuvé

**MOTO CLUB D'EPERVAIN**  
Président Gilbert BRUGNON  
3, Allée de la Forêt  
51200 EPERVAIN  
Tél./Fax : 03.26.54.30.03